

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 22 octobre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 11 septembre 2024, le député des Îles-de-la-Madeleine déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale.

Nous sommes au fait des besoins importants à l'hôpital Pierre-Boucher afin de bonifier les services pour la population de la Montérégie. C'est pourquoi notre gouvernement a augmenté les sommes dédiées au projet d'agrandissement de 169 à 350 M\$. Le DO a été autorisé à l'été 2023, nous sommes maintenant à l'étape de préparer le DA pour la phase 1. Nous sommes à l'écoute des partenaires sur le terrain qui soulignent que plusieurs besoins doivent encore être adressés.

Conséquemment, le nouveau bâtiment, qui comprend notamment une toute nouvelle urgence, sera construit pour permettre l'ajout d'étages supplémentaires, où seront installés les nouveaux lits visés par la phase 2 du projet d'agrandissement. C'est important de rappeler que nous faisons déjà des investissements significatifs en Montérégie. Avec une quinzaine de projets majeurs pour plus de 4 G\$ d'investissement qui sont à différentes étapes de planification ou de réalisation présentement.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé